Privilège-M. Walter Baker

Une voix: Je n'en suis pas si certain.

M. Baker (Grenville-Carleton): Du moins j'espère que c'était involontaire. L'opposition officielle a cherché à obtenir la présentation du Livre blanc et à obtenir un ordre de renvoi; et le député de York-Simcoe (M. Stevens) m'apprend que si tel avait été le cas, son comité, qui serait chargé de l'étudier, avait l'intention de limiter au maximum la discussion de cet ordre de renvoi. C'est pourquoi j'estime que le député d'Ontario nous doit, à la Chambre, à l'opposition ainsi qu'à moi-même, des excuses.

Des voix: Bravo!

Des voix: Non.

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'ai remarqué que le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a commencé ses observations en faisant allusion à ma question et à son contenu et en disant que pour être charitable, il les qualifiait de peu sérieux. J'ignore comment il définit la charité, mais il me semble qu'elle suppose au moins qu'il comprenne ce qui m'a incité à faire les commentaires que j'ai faits. De toute évidence, le député de Grenville-Carleton s'est entretenu avec le leader du gouvernement à la Chambre, mais il aurait dû s'entretenir également avec ses propres collègues.

Des voix: Bravo!

M. Cafik: Le député se serait alors rendu compte de la difficulté. Lorsque j'ai été élu pour la première fois président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques...

Une voix: Cela a été une catastrophe.

M. Cafik: ... j'ai convoqué les membres du sous-comité à une réunion portant précisément sur des questions se rapportant au Livre blanc et au projet de loi sur les banques. En ma qualité de président du comité et avec le consentement unanime de ses membres, j'ai entamé des entretiens avec le leader du gouvernement à la Chambre et le ministre des Finances (M. Macdonald) pour essayer d'obtenir qu'on nous confie l'étude du Livre blanc. Si le sous-comité m'a chargé de faire cela, c'est pour pouvoir ouvrir les audiences sur le document de travail et ainsi réduire la longueur du débat sur le bill proprement dit, une fois celui-ci présenté. J'en ai discuté avec le leader du gouvernement à la Chambre et avec le ministre des Finances et il a été convenu que le Livre blanc serait renvoyé à notre comité.

Nous devrions cependant nous soumettre aux conditions suivantes: premièrement, nous devions accepter de limiter le débat sur le renvoi proprement dit. Après de nouveaux entretiens, nous avons convenu, le leader du gouvernement à la Chambre, le ministre des Finances et moi-même, que le débat ne durerait pas plus d'un jour, ce qui est parfaitement raisonnable. Deuxièmement, il fallait que le comité permanent ait terminé ses audiences pour Pâques, pour étudier ensuite le bill

article par article et avoir complètement terminé pour la fin de cette session.

Nous avons dû renoncer à cette belle entente, car lorsque j'ai soumis la question au comité de direction et aux membres du parti conservateur, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) exprimant, je suppose, l'avis des membres de son parti, a refusé de limiter le débat sur le renvoi du Livre blanc. Il a dit que le débat durerait plus d'un jour et probablement même très longtemps. Muni des renseignements fournis par un représentant de ce parti, je suis retourné voir le leader du gouvernement à la Chambre lui dire ce qui se passait. C'était la fin de l'entente, au grand regret des néo-démocrates qui voulaient ce renvoi, des membres de mon parti, des ministériels qui étaient disposés à autoriser le renvoi comme aussi de certains membres du parti du député lui-même.

• (1510)

Voilà donc les faits d'après mon expérience de l'affaire et de mon point de vue. Aussi, la question que j'ai posée et mes observations sont tout à fait justifiées d'après moi. Avant que le député de Grenville-Carleton nous parle de sa lettre au leader du gouvernement à la Chambre je n'en étais pas au courant. Le fait est qu'il me semble tout simplement y avoir un malentendu bien explicable entre le leader des conservateurs à la Chambre et moi-même à ce sujet, et je . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Tous les députés comprendront sans doute la difficulté qui surgit quand on parle de négociations sur le parquet de la Chambre ou qu'on tente de les mener sur le parquet de la Chambre. On a fait valoir des objections d'une part au ton de la question du député d'Ontario (M. Cafik) et de l'autre à la prémisse de cette question. Et il y a eu une réaction. Plus on examine cette réaction et plus il est évident qu'il y a désaccord sur la question des négociations et d'une entente entre les députés sur des arrangements permettant de discuter d'un renvoi ou portant sur le renvoi d'une question au comité suivi du débat d'un bill. Tout cela anticipe sur l'ordre du jour et les débats qui se tiendront sur des mesures dont la Chambre sera saisie, ou encore anticipe sur des débats relatifs à des questions dont il conviendrait plutôt de saisir un comité.

Je n'ai pas voulu couper court à cette discussion avant que les deux parties n'aient eu amplement le temps d'exposer leur position, ce qui est fait, je pense. Il me semble que plus on laissera se poursuivre la discussion et plus il est possible que d'autres députés veuillent intervenir et exposer leur conception des ententes qui sont intervenues et des négociations qui se sont déroulées hors de la Chambre et qui de par leur nature même ne lient pas la Chambre. On ne devrait pas en parler, à mon avis, et on ne devrait probablement même pas les mentionner d'une façon précise. Je ferais donc appel à la collaboration de tous les députés, après avoir donné un temps de parole égal aux deux parties, pour clore maintenant la question et passer à autre chose.